

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1845  
27 juin 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

## RAPPORT DES PRÉSIDENTS À LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT SUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA SESSION DE 2008

1. À la fin de la première partie de la session de 2008, la Conférence était saisie d'un projet de décision établi par les Présidents et publié sous la cote CD/1840. Le rapport des Présidents sur la première partie de la session de 2008 est publié sous la cote CD/1841.
2. Entre les première et deuxième parties de la session, les Présidents de 2008 ont poursuivi leurs consultations pour progresser vers un consensus sur le document CD/1840 de manière à permettre à la Conférence de commencer des travaux de fond.
3. Le 15 mai 2008, le Président en exercice, l'Ambassadeur d'Ukraine, M. Yevhen Bersheda, a ouvert la première séance plénière de la deuxième partie de la session. Il a fait observer que le document CD/1840 bénéficiait d'un vigoureux appui en tant que proposition de compromis et il a réaffirmé que les Présidents de la Conférence pour 2008 étaient déterminés à créer un consensus par le biais de consultations ouvertes. L'Union européenne et le Groupe des États d'Europe orientale, représentés par la Slovénie et le Bélarus respectivement, ont affirmé leur appui au document CD/1840.
4. Le 26 mai 2008, M<sup>me</sup> Fiona Paterson, représentante du Royaume-Uni, en sa qualité de Présidente de la Conférence, a prononcé un discours d'ouverture dans lequel elle a appelé les délégations à faire preuve d'un esprit de compromis pour tenter de trouver une solution sur la base du document CD/1840, qui représentait l'aboutissement de plus de deux ans de discussions. Elle a souligné combien il était important de s'engager à négocier un traité sur l'arrêt de la production des matières fissiles sans conditions préalables parce que de telles conditions limiteraient les moyens dont les membres de la Conférence disposeraient pour parvenir à un accord effectif, réaliste et universellement acceptable.
5. Le 17 juin 2008, le projet de décision des Présidents publié sous la cote CD/1840 a été examiné en séance plénière. Comme dans la première partie de la session de 2008, alors que toutes sortes de vues ont été exprimées sur les quatre questions fondamentales, le traité sur les matières fissiles a été le seul point de l'ordre du jour dont tous les membres s'accordaient à dire qu'il se prêtait d'ores et déjà à des négociations.
6. Les dignitaires de haut niveau ci-après ont pris la parole devant la Conférence du désarmement durant la deuxième partie de sa session de 2008: le 10 juin 2008, M. Emilio Izquierdo Miñole, Sous-Secrétaire aux affaires multilatérales au sein du Ministère équatorien des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration et Ambassadeur de l'Équateur, a abordé la question des armes légères; le 25 juin 2008, le Haut Représentant pour la politique étrangère et

de sécurité commune et Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, M. Javier Solana, a abordé celles du désarmement et de la non-prolifération et a exhorté la Conférence à se remettre au travail.

7. Durant la deuxième partie de la session, les Présidents de 2008 ont continué à agir en coopération étroite avec les membres de la Conférence du désarmement, dans le cadre de séances plénières, de réunions régulières avec les coordonnateurs des groupes régionaux et de consultations bilatérales (à Genève et dans les capitales) afin de créer un consensus. Leur conclusion est que le document CD/1840 reste le compromis le plus réaliste pour faciliter les travaux de fond de la Conférence.

8. Les sept Coordonnateurs pour les points 1 à 7 de l'ordre du jour, nommés par les Présidents de la Conférence durant la première partie de la session de 2008 et dont la liste figure dans le document CD/1840, n'ont pas tenu de discussions pendant la deuxième partie de la session. Ils restaient cependant prêts à travailler sous l'autorité de la Conférence ou des Présidents de 2008 s'il en était ainsi décidé.

9. La deuxième partie de la session de 2008 de la Conférence peut être évaluée comme suit:

a) Un nombre non négligeable de membres considèrent que, depuis 1998, la Conférence du désarmement n'a jamais été aussi proche d'un consensus sur un programme de travail;

b) Un grand nombre de délégations appuient le projet de décision CD/1840; certaines délégations ont formulé des préoccupations au sujet de certains éléments de la proposition, mais ont dit qu'elles ne s'opposeraient pas à un consensus à son sujet; d'autres délégations ont dit que leurs capitales avaient besoin de temps supplémentaire pour déterminer si elles pouvaient s'associer à un consensus selon ces axes;

c) Il reste du temps qui peut être mis à profit pour mettre en œuvre les dispositions du document CD/1840 – si ce document est approuvé – durant la troisième partie de la session de 2008 et il ne faudrait ménager aucun effort pour adopter un programme de travail par consensus.

10. Compte tenu de cette évaluation, la Présidente en exercice, M<sup>me</sup> Christina Rocca, Ambassadrice des États-Unis, a proposé le 24 juin 2008 à la Conférence du désarmement de tenir sept séances informelles sur chacun des sept points de l'ordre du jour, sous la direction des Coordonnateurs concernés, afin de rafraîchir les connaissances que les membres de la Conférence ont des questions dont celle-ci est saisie, en vue de l'établissement du rapport annuel à la Première Commission de l'Assemblée générale. Elle a aussi formulé l'espoir que cette relance des activités permettra aux membres de parvenir à un consensus et d'entreprendre des travaux de fond rapidement après le début de la troisième partie de la session de 2008. Enfin, elle a rappelé à la Conférence que le document CD/1840 ne reflétait pas la position nationale d'un quelconque membre, mais représentait un compromis fonctionnel qui devrait permettre à la Conférence, en tant qu'unique instance multilatérale de désarmement, de commencer des travaux de fond pour promouvoir la sécurité à l'échelle mondiale.

-----